

## Créer une entreprise de recyclage

### Description

Créer une entreprise de recyclage est devenu une tendance, en raison de la prise de conscience environnementale actuelle. Comme pour toute idée de business, la concrétisation du projet nécessite un certain investissement financier.

Avant de se lancer, il est essentiel également de choisir le [type d'entreprise](#) à créer et le modèle économique. Il convient aussi de connaître les points essentiels sur le projet pour mener à bien ce dernier.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

## Créer une entreprise de recyclage : comment la financer ?

Créer une entreprise de recyclage implique la réalisation d'un **investissement initial important**. Un certain nombre de solutions s'offrent à l'entrepreneur pour le trouver. Notons que dans certains cas, ses fonds propres peuvent suffire.

Pour financer une partie de l'équipement et des travaux, le créateur de l'entreprise peut **recourir à un prêt professionnel**. Afin d'obtenir le taux le plus avantageux, il lui est conseillé de déposer une demande de crédit auprès de différentes banques et de faire jouer la concurrence.

Afin de réduire le montant de l'emprunt, il est possible d'opter pour du crédit-bail et financer une partie des investissements. Dans certaines situations, l'entrepreneur peut encore prétendre à des **aides destinées aux créateurs et repreneurs d'entreprises** comme l'[ACRE](#). Le dispositif est dédié aux chômeurs désireux de lancer un projet entrepreneurial.

**À noter** : les aides financières peuvent prendre de nombreuses formes. Certaines permettent de faire naître l'activité, d'autres de contribuer à son développement.

### Disposer de fonds propres

Pour créer une entreprise de recyclage, il est toujours préférable d'avoir un fonds de

---

départ. En effet, c'est un projet qui a un coût, peu importe le type d'activité choisi. L'idéal serait de pouvoir réaliser un apport personnel suffisant **afin de gagner la confiance des partenaires financiers** et commerciaux.

## S'associer ou faire appel à des tiers

Si l'**épargne du fondateur de l'entreprise** ne suffit pas, il peut toujours compter sur les apports réalisés par les associés. La somme à prévoir dépend généralement du :

- Montant d'investissement initial connu en créant un [business plan](#) ;
- Type de projet.

D'ailleurs, demander de l'aide auprès d'un investisseur reste recommandé, quelle que soit la situation. En cas de difficultés financières, il vaut mieux avoir dans son entourage des personnes sur lesquelles on peut compter. D'où l'intérêt de **recruter des associés**. Ils peuvent apporter des fonds permettant de démarrer l'activité.

## Effectuer un crédit professionnel

Dans le cas où les apports réalisés par les associés ne suffiraient pas pour permettre le démarrage de l'activité, il reste envisageable d'effectuer un [crédit professionnel](#). L'emprunt peut également servir à **financer l'activité**, pour l'achat de matériels et d'équipements nécessaires à la concrétisation du projet.

D'autre part, **le crédit-bail peut constituer aussi une bonne alternative** pour s'offrir des équipements de manière rapide. Il convient de savoir également que certaines aides permettent de bénéficier d'une exonération partielle ou totale de charges sociales en début d'activité.

## L'entreprise de recyclage : qu'est-ce que c'est ?

Avant de se lancer, **il est toujours préférable de bien comprendre la notion de recyclage** et de :

- Connaître les missions de l'entreprise ;
- Identifier les divers types d'entreprises de recyclage.

## Recyclage

C'est un procédé qui consiste à faire une **collecte des déchets en vue de les traiter et de récupérer des matériaux**

---

pouvant servir à fabriquer d'autres produits. Réutilisant des matières premières déjà extraites, il permet de préserver l'environnement et les ressources naturelles. En effet, il donne la possibilité de diminuer le volume de déchets et ainsi la pollution.

Souvent, **les déchets recyclés proviennent des entreprises ou des ménages**. Le recyclage consiste plus concrètement à collecter les biens recyclables et à les trier, avant de procéder à leur traitement selon un processus spécifique. Ensuite, ils seront transformés et réintroduits dans le cycle de production.

De nos jours, **les évolutions technologiques favorisent l'opération**. Les déchets concernés peuvent être :

- Du mobilier usagé ;
- Des bouteilles ;
- Des biens de consommation ;
- Des vêtements ;
- Des déchets verts.

## Mission d'une entreprise de recyclage

L'entreprise a pour mission de **recupérer des objets auprès des entreprises et des particuliers et de procéder à leur triage** en différentes catégories. Une fois que ceux-ci sont récupérés et triés, elle peut :

- Leur donner une seconde vie ;
- Créer un nouveau produit à partir de la matière récupérée ;
- Reconstituer une matière première en vue de la revendre.

La station de recyclage réalise également des **missions d'enlèvement et de nettoyage**. Dans le cadre du travail, elle propose divers services, parmi lesquels on peut citer :

- La récupération et le triage des déchets afin de créer de la matière première (métal, caoutchouc, plastique ou encore huile) ;
- La modification d'un objet ;
- La réparation et remise en état des matériaux et objets.

## Différents types d'entreprises de recyclage

Les types d'entreprises **varient en fonction de leur objet**. Certaines sont des acteurs de l'économie sociale et solidaire, ce qui est le cas du Secours populaire et

d'Emmaüs. D'autres sont constituées sous la forme d'association ou de coopérative.

## Traitement des déchets

Depuis les années 70, **le traitement des déchets est encadré par diverses lois**. Ces dernières instaurent les notions de :

- Pollueur payeur ;
- Responsabilité concernant la prise en charge et le traitement des déchets en question ;
- Collecte séparée des déchets.

Les entreprises de recyclage privées existent surtout dans l'objectif de faire du profit. Mais **certaines se donnent pour mission de créer de l'emploi pour les personnes défavorisées**, tout en protégeant l'environnement.

## Upcycling

Le upcycling ou surcyclage est une pratique qui consiste à **réintroduire dans le cycle de consommation les matières ou les biens destinés à la poubelle**. Ciblant par ailleurs un segment précis, l'activité se développe sur la base d'une :

- Valeur ajoutée ;
- Innovation technologique ;
- Stratégie de niche.

## Quels sont les points essentiels de la création ?

Un certain nombre de points essentiels doivent être particulièrement connus lors de la création d'une entreprise de recyclage. **L'évolution du marché et ses acteurs** en font partie. Dans la liste figure également :

- La réglementation ;
- Le business model ;
- La stratégie de développement de l'activité.

## Marché du recyclage et son évolution

C'est un **marché particulièrement dynamique** où des applications du traitement ou réemploi de certains déchets sont créées de manière régulière. Cela fait maintenant

quelques années que des secteurs comme l'industrie et le BTP intègrent dans leurs démarches des notions, telles que :

- Le réemploi ;
- L'écoconception.

**Bon à savoir** : les gouvernements et les agences de protection de l'environnement comme l'ADEME s'impliquent beaucoup dans le soutien du secteur du recyclage.

## Acteurs du marché du recyclage

Certes le marché est dynamique, mais il est particulièrement concurrentiel. Aujourd'hui, le recyclage s'intègre de manière progressive dans les grandes surfaces et les industries. D'autre part, **les gros acteurs sollicitent davantage les sources de biens à recycler**. Notons également que le cours de matières premières pouvant être volatile, il risque d'avoir des impacts négatifs sur le prix de revente des matières recyclées.

## Modèle économique d'une entreprise de recyclage

Les activités de recyclage se basent sur un **business model simple** :

- La valorisation maximale des matières collectées (par des procédés de récupération et de tri par exemple) ;
- Un coût de matière première particulièrement faible, voire négatif ou nul.

**Le recyclage repose sur trois principales activités**, à savoir :

- L'acquisition des matières ou des biens à recycler ;
- Le processus de recyclage et de sélection ;
- La valorisation des produits ou des matières recyclés.

## Achat des biens ou matières à recycler

Cette activité consiste à travailler le sourcing afin d'obtenir régulièrement des **biens présentant un rapport qualité-prix intéressant**. Le coût de traitement sera moins élevé si les objets récupérés sont :

- Homogènes ;
- Livrés régulièrement ;
- Achetés à des tarifs intéressants.

## Processus de tri et de recyclage

Certaines méthodes de recyclage requièrent un travail manuel presque non automatisable, ainsi que des investissements importants. Avant de démarrer l'activité, il est alors **essentiel d'être attentif à l'importance de la main-d'œuvre** et au budget nécessaire à son lancement.

Il convient de **bien évaluer les amortissements et les charges** (fixes et variables), ainsi que les dépenses liées à la gestion du personnel dans le coût de revient de la matière recyclée. Il se peut qu'un volume minimum soit requis pour atteindre le point mort et le seuil de rentabilité.

## Valorisation des matières recyclées

Le recyclage étant une activité commerciale, il faut assurer la qualité et la quantité de la production des matières recyclées afin de pouvoir les valoriser au meilleur prix. Pour **créer un modèle économique rentable**, il est nécessaire de prendre en compte les facteurs de succès, tels que :

- L'obtention d'un approvisionnement stable ;
- L'obtention des coûts d'acquisition de matières premières nuls, faibles ou négatifs ;
- La bonne valorisation des matières premières recyclées ;
- L'établissement d'un processus souple requérant le moins de main-d'œuvre.

## Stratégie de développement

Pour développer les activités de recyclage, il est conseillé de **se concentrer sur un point précis**. En guise d'exemple, il serait judicieux de développer une proposition de valeur différenciante. En effet, il est intéressant de se spécialiser dans un domaine spécifique comme la récupération, le traitement ou la transformation de certains déchets seulement.

## Réglementation

Les activités de recyclage sont soumises à divers règlements qui changent continuellement. Les **obligations des producteurs de déchets** sont surtout définies selon la dangerosité et le type de l'objet. Il convient de savoir aussi que les sites de traitement sont contrôlés par les préfetures.

La réglementation des entreprises de recyclage est particulièrement stricte. Le **classement des déchets** doit être effectué en différentes catégories :

- Verre ;
- Bois ;
- Métal ;
- Papier ;
- Plastique.

Sauf exception, le **mélange de déchets dangereux** n'est pas autorisé en France, selon l'[Article L541-7-2](#) du Code de l'environnement. Pour traiter ce type de produits, l'entreprise de recyclage est ainsi tenue de demander une autorisation auprès de sa préfecture.

Cela fait maintenant plusieurs années que le recyclage, comme l'environnement, est devenu un enjeu politique. C'est pourquoi **de nombreuses règles européennes** viennent s'imposer aux entreprises évoluant dans le domaine. Mais l'évolution de la réglementation constitue un moteur durable et puissant pour le secteur. En effet, elle alimente les moteurs de l'économie circulaire.

## Pour quel statut juridique opter ?

De la même manière que pour toute entreprise, le **choix du statut** aura un impact sur :

- Le mode d'imposition de l'entreprise de recyclage (IS ou IR) ;
- Le régime social du gérant de la structure ;
- L'existence ou non d'une responsabilité illimitée.

## Le choix du statut juridique



### Un seul associé

- Entreprise individuelle
- Auto-entreprise
- SASU ou EURL



### Plusieurs associés

- SAS
- SARL
- SA
- SNC

LegalPlace.

Comme pour la [création d'une entreprise d'alimentation bio](#), un certain nombre de **possibilités** s'offrent au fondateur de l'entreprise. L'EI en fait partie. La [SARL](#) et la SAS figurent également dans la liste. Mais l'entrepreneur peut opter aussi pour leurs versions unipersonnelles, qui sont respectivement :

- L'EURL ;
- La SASU.

Il faudra qu'il oriente son choix vers **la forme juridique la plus adaptée au développement de son entreprise**. Concernant l'[EI](#), elle convient aux entrepreneurs qui se lancent vraiment pour la première fois dans le domaine et veulent surtout tester leur projet. Mais il est déconseillé d'utiliser le statut sur le long terme parce qu'il risque de réserver des surprises en matière de paiement de charges sociales. Leur calcul étant basé sur les bénéfices, ces derniers peuvent varier significativement d'une année à une autre.

**Bon à savoir** : l'entreprise de recyclage peut être créée également sous forme d'association ou de Scop.

## Comment assurer la réussite du projet ?



La clé du succès réside dans le choix de la spécialité. Pour ne pas se tromper, l'entrepreneur doit mener une étude de marché avant de créer une entreprise de recyclage. La démarche l'aidera à **sélectionner le type de recyclage le plus intéressant** dans sa situation.

**Se spécialiser sur une niche spécifique** constitue toujours une bonne idée. Certains déchets demandent des traitements particuliers et l'utilisation de machines hors du commun. Il serait intéressant pour l'entreprise de se retrouver dans une zone où elle est la seule à pouvoir traiter les matériaux en question.

Comme cité précédemment, la concurrence est rude sur le marché. Il est alors recommandé de s'intéresser aussi bien aux produits issus du recyclage qu'aux types d'objets à traiter. Soulignons qu'il est tout à fait envisageable de **créer de la valeur à partir de déchets gratuits**. À titre d'exemple, des entreprises du bâtiment recyclent les mégots de cigarette en vue de fabriquer des isolants.

**À noter** : souvent, il est difficile, voire impossible de garantir la réussite d'un projet entrepreneurial. Par ailleurs, il est possible de le sécuriser en le préparant de façon méthodique.

## Comment créer une entreprise de recyclage pas chère ?

Afin de mener à bien un projet d'entrepreneuriat, il est souvent nécessaire de **gérer au mieux son budget**. Pour ce faire, il convient d'échanger avec d'autres créateurs d'entreprise et de bénéficier de leurs expériences. Mais il est conseillé de choisir soi-même ses prestataires.

Pour créer une entreprise de recyclage pas chère, il est tout aussi important de choisir ses partenaires en fonction de ses besoins. Notons qu'il est essentiel également d'**affecter le budget au cœur du projet de création d'entreprise** :

- Business model ;
- Étude de marché ;
- Conception de l'offre ;
- Stratégie de développement.

**À noter** : ces sujets détermineront le niveau de rentabilité de l'entreprise de recyclage.

Si possible, il est conseillé également de **créer l'entreprise de recyclage avec l'aide d'une plateforme en ligne**

---

et prendre le soin de bien choisir le prestataire. L'accompagnement d'un avocat ou d'un expert-comptable coûte généralement cher.

## FAQ

### **Comment peut-on gagner de l'argent en recyclant les déchets ?**

Aujourd'hui, les particuliers comme les entreprises peuvent gagner de l'argent rien qu'en faisant du recyclage. Par exemple, il est possible de ramener les bouteilles en verre à la consigne ou de faire racheter les cartouches d'encre vides. La revente des métaux d'usage, le recyclage des téléphones et la participation à un vide-grenier permettent également de se faire des sous.

### **Quel est l'objectif d'une entreprise de recyclage ?**

Les entreprises de recyclage ont généralement pour objectif de donner une nouvelle vie à des objets, que ce soit pour une utilisation différente ou un même emploi. Elles peuvent avoir pour mission également de transformer des produits ou des matières en vue de faire du remanufacturing, qui est un processus industriel consistant à les remettre en état de marche.

### **Quels sont les principaux métiers du recyclage ?**

L'agent de récupération et de recyclage en fait partie. L'opérateur de tri en revalorisation figure dans la liste également. Mais on distingue aussi :

L'ouvrier de recyclage électroménager ;

L'agent de traitement des déchets ;

L'opérateur de tri en récupération ;

L'opérateur de recyclage de VHU ou véhicules hors d'usage ;

L'agent de tri DEEE ou déchets d'équipements électroniques ou électriques.